

## RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

### LORS DE LA TROIS CENT QUATRE-VINGT-HUITIÈME RÉUNION

#### DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UQO

#### TENUE LE LUNDI 30 NOVEMBRE 2015

- \* 388-CX-1740      concernant l'avis au recteur relatif au projet de budget révisé du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2015-2016
- \* 388-CX-1741      concernant un amendement au *Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais*
- \* 388-CX-1742      concernant l'approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais – UQO (Canada) et l'Institut de Formation et de Recherche Interdisciplinaires en Santé – IFRIS (Burkina Faso)
- \* 388-CX-1743      concernant l'approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais – UQO (Canada) et l'École supérieure d'informatique, électronique, automatique – ESIEA (France)
- \* 388-CX-1744      concernant l'approbation de l'accord-cadre de collaboration internationale entre l'Université du Québec en Outaouais – UQO (Canada) et l'Universidad de la Frontera – UFRO (Chili)
- \* 388-CX-1745      concernant l'engagement d'une conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines

- \* Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels.